

CARNETS d'urbaniste



DE OISE-LA-VALLÉE



Un atelier national des territoires en mutation exposés aux risques a été mené en 2014 dans la vallée de l'Oise, à l'instar de 4 autres sites dans l'hexagone. Il a permis d'engager un travail partenarial avec les élus locaux, dans le but d'intégrer la notion de résilience et d'aménagement durable, à la gestion du risque dans les projets du territoire. Parallèlement, les principaux documents stratégiques et réglementaires tels que les PPRI, TRI, et autres PLUi, sont en cours d'élaboration à différents niveaux et échelles.

De telles réflexions existent depuis plus longtemps dans la vallée de la Loire. Oise-la-Vallée a proposé aux élus et techniciens des territoires isariens et ligériens d'échanger sur le sujet.



Pour illustrer le propos, une visite a permis de découvrir le site des anciennes usines Matra à Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher). L'originalité de ce projet tient à l'ordonnancement des bâtiments autour d'un vaste jardin qui sert d'espace de compensation et à pouvoir sortir et entrer à pied chez soi en cas de crue.



Nous remercions l'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise (AUAO), la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire (Agglo), Eric DANIEL-LACOMBE (architecte-urbaniste du quartier MATRA) pour nous avoir guidés dans Orléans et Romorantin et d'avoir répondu à nos nombreuses questions avec passion.

* Vallées de la Marne, de l'Argens, de la Fensch et du Val de Tours

Voir, interroger, anticiper...



VOYAGE D'ÉTUDE
**au coeur
de la résilience**

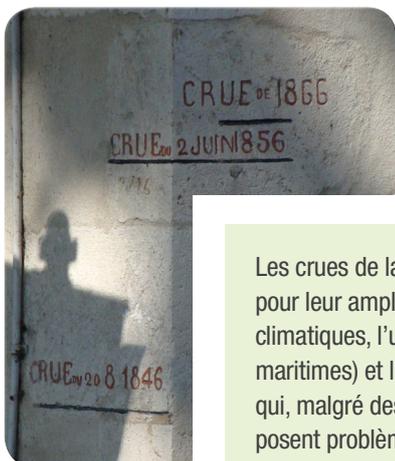
Orléans - Romorantin

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015



ORLÉANS

Les quais de la Loire



Les crues de la Loire sont connues depuis longtemps pour leur ampleur. Elles sont soumises à 2 facteurs climatiques, l'un dit « océanique » (précipitations maritimes) et l'autre, dit « cévenol », qui, malgré des bassins d'écêtement en amont, posent problème quand ils se cumulent.

Dès le XII^e siècle, Henri Plantagenet avait déjà fait réaliser des digues qui, au fil du temps, ne cessèrent d'être rehaussées pour atteindre par endroits, plus de 6 mètres.

Aujourd'hui, rien que dans le département du Loiret, ce sont 85 000 personnes qui vivent en zone inondable. Parmi les 22 communes que compte l'agglomération d'Orléans, 14 connaissent des risques d'inondation et 50 000 habitants vivent derrière des digues dont l'efficacité n'est plus certaine.

L'agglomération d'Orléans œuvre depuis une vingtaine d'années à inciter les habitants à rendre leur logement moins vulnérable et à restaurer une conscience du risque inondation, tout en requalifiant l'espace ; c'est notamment le cas de l'aménagement du quai du Roi à Orléans réalisé dans le cadre du programme Loire Trame Verte, opération phare du projet d'AggLO.

C'est en 2007 que la Mairie et l'AggLO décident de reconquérir les bords de Loire laissés à l'abandon depuis longtemps. Les travaux sont achevés en 2013.

Un des grands principes mis en œuvre est la mixité des usages, qu'ils soient fonctionnels (portuaires) ou récréatifs. Les quais sont utilisés par les piétons et les cyclistes pour des activités tantôt plus tranquilles tantôt plus sportives.



Aux abords de l'écluse du canal réaménagé, la capitainerie et bâtiments associés : une architecture de bois sobre.



ORLÉANS ET SON AGGLO

274 000

C'est le nombre d'orléanais sur l'AggLO.

114 000

C'est le nombre d'habitants que compte la ville centre.

14

C'est le nombre de communes de l'AggLO concernées par le risque inondation

50 000

C'est le nombre d'habitants vivant derrière des digues dans l'AggLO

Sources :



Les aménagements à but récréatif et ludique : pontons, quais et espaces de restauration (guinguette bateau-lavoir, terrasses panoramiques...) et autres éléments de mobilier urbain (tableaux-affiches) assurent l'animation des quais.



Tous les ans, les quais accueillent le Festival de Loire pour 5 jours fin septembre. Le plus grand rassemblement de la Marine Fluviale enthousiasme quelque 650 000 visiteurs.



Des bateaux anciens, témoins d'une activité fluviale historiquement florissante, ont été reconstruits.



ROMORANTIN

La cité fluviale de Matra

Le quartier Matra sur les bords de la Sauldre est un exemple de construction en zone inondable à l'échelle d'un quartier.

Ce sont ainsi tout à la fois, une résidence service seniors, une cinquantaine de maisons, des équipements sociaux et de nombreux espaces verts qui occuperont à terme une surface totale de 6 hectares.

- 1 Le jardin de Sologne
- 2 La résidence muraille
- 3 Les logements frondaison
- 4 Les maisons obliques
- 5 Le bateau-lavoir
- 6 La médiathèque



Plan masse du projet « La cité fluviale de Matra » dessiné par l'architecte Eric Daniel-Lacombe et vue aérienne du site avant reconstruction



LA CITÉ FLUVIALE DE MATRA

6

C'est le nombre d'hectares du projet à terme.

20 000

C'est le nombre de m² de shon concernés.

172

C'est le nombre de logements créés dans ce projet dont 1 résidence seniors,

2006-2016

C'est le laps de temps que mettra le projet à sortir de terre

Source : www.edl-architecte.com



Le jardin de Sologne 1

Le terrain central initialement occupé par les ateliers de l'usine Matra a été dégagé pour y accueillir un vaste jardin paysager en cœur d'îlot, susceptible de devenir une zone d'expansion des crues en cas d'inondation exceptionnelle.

Il est traversable grâce à une passerelle en bois sur pilotis qui, outre d'offrir une vision panoramique sur les espaces végétalisés, permet d'assurer l'accessibilité des bâtiments et la connexion entre eux en période d'inondation.



PASSERELLE
surplombant le
bassin de rétention
humide

JARDIN de Sologne
inondable et au
cœur du quartier, un
espace paysager
transformable par
l'eau

BÂTI INDUSTRIEL
de la porte des
Béliers conservé,
témoin du passé





La résidence muraille **2** et les logements frondaion **3**



Les trottoirs des voies de circulation principales sont surélevés par rapport au terrain naturel pour assurer l'accessibilité piétonne des résidents en période d'inondation.



REFUGE sur le toit-terrasse du hall accessible par la cage d'escalier

PASSERELLE de sécurité reliant les logements à la route et descendant vers les jardins

JARDIN inondable au pied de la résidence



SIGNAL du seuil d'inondation par des plots béton protégeant la structure



PARKINGS inondables



Les bas d'immeubles sont conçus en forme de douves qui fonctionnent comme des réservoirs tout en permettant à l'eau de s'écouler en période de crue.



Parkings en rez-de-jardin ou semi-enterrés, munis de grilles (y compris les portes d'accès aux garages), laissant l'eau circuler et s'étendre en cas de crue.

Toutefois, l'usage de ces espaces de stationnement est déjà détourné en lieu de stockage.





Les maisons obliques 4



MAISON INDIVIDUELLE, longère moderne sur pilotis et au toit «tordu», comme impacté par l'onde de crue

Les habitations individuelles sont construites sur pilotis de manière à ne pas gêner la circulation de l'eau en période d'inondation.



PASSERELLE de liaison entre le logement et la desserte publique

JARDIN d'agrément inondable aménagé avec des espèces végétales supportant l'eau



Les maisons sont accessibles aux résidents soit par passerelle aux normes P.M.R. soit directement depuis la voirie dont le niveau des trottoirs se situe hors d'eau.

2 signes identitaires du projet : la salamandre sur les grilles des propriétés et le cadre végétal autour des balcons des logements sociaux.



Le projet initial de la cité fluviale a été conçu sans connaissance de l'aléa inondation puis recomposé en prenant en compte le risque généré par la proximité de la rivière.





Le bateau-lavoir 5



Une construction de logements sur pilotis inspirée d'un bateau-lavoir qui a existé le long de la Sauldre au début du siècle dernier.



Des colonnes de béton servent d'écrin pour passer les gaines et réseaux techniques.



La médiathèque 6

Le bâtiment Hennebique, au centre des anciennes usines, a été conservé pour l'installation de la médiathèque.

Au pied de celui-ci, des structures alvéolées décoratives ont été placées afin de laisser l'eau s'écouler librement si le niveau venait à monter sur le site.



POUR EN SAVOIR PLUS

Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise
www.auao.org

Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire
www.agglo-orleans.fr

Eric DANIEL-LACOMBE
www.edl-architecte.com

Romorantin-Lanthenay
www.romorantin.com



Villes résilientes : premiers enseignements tirés d'une synthèse bibliographique

Commissariat général au développement durable
VILLAR, C.

Études&documents n° 114, septembre 2014
téléchargeable sur : www.developpement-durable.gouv.fr



Résilience urbaines Les villes face aux catastrophes

sous la direction
de Géraldine DJAMENT-TRAN
et Magali REGHEZZA-ZITT
2012



AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT
DE LA VALLÉE DE L'OISE
13, Allée de la Faïencerie 60100 CREIL
Tél. 03 44 28 58 58 - Fax. 03 44 28 58 60
www.oiselavallee.org

Directrice de la publication : Pascale POUPINOT
Rédaction : Isabelle LASTERNAS
Réalisation : Virginie MORIN-MAUBOUSSIN
Croquis : Clothilde MORIAT
Crédit photos (hors crédits spécifiques) : © Oise-la-Vallée
novembre 2015